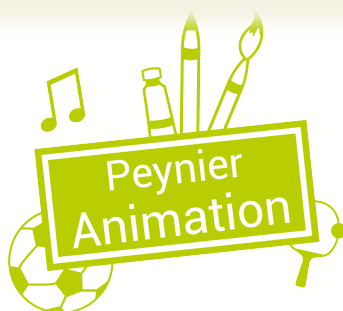




SÉJOUR NEIGE 2023

ISOLA – 12 AU 17 FÉVRIER

24 PLACES – 9/17 ANS



DETAILS DU SEJOUR

Public accueilli

24 jeunes âgés de 9 à 17 ans de la génération 2013 à la génération 2006.

8 places seront réservés aux CM1/CM2 et 16 places aux ados (à partir de la 6^{ème})

Notre groupe se déplacera et évoluera avec le groupe Ifac de La Destrousse (enfants 7/10 ans).

Lieu d'hébergement

L'hébergement collectif sera au village vacances Foehn à Isola dans les Alpes Maritimes (06). Cet établissement géré par l'Ifac Paca. Cet hébergement est réputé pour son cadre, son calme et sa vue sur la montagne. Le chalet possède un bâtiment principal avec deux salles de restaurant, une salle d'activités avec baby-foot et ping-pong. Les chambres sont composées de 6 lits superposés avec salle d'eau et WC ainsi qu'une terrasse avec vue panoramique.

Agrément Jeunesse et Sports N° 060731005

ACTIVITES ET ENCADREMENT

- **Initiation au ski** : 2 jours de ski à raison de 5/6 heures par jour
L'équipe d'animation assurera l'encadrement de ces journées. Il y aura 3 groupes de niveaux → les débutants (pistes vertes/bleues) / les moyens (pistes bleues/rouges) / les confirmés (toutes les pistes). Le hors piste sera strictement interdit.
- **Randonnée en raquette (1/2j)** : Cheminement vers les lacs de Terre Rouge ou l'Italie avec une immersion plus prononcée dans un décor sauvage à la découverte des traces et indices de vie des animaux.
- **Snake gliss** : Les jeunes pourront découvrir ce système de luges articulées qui donne une forme de serpent.
- **Balade en chiens de traîneaux** : Assis confortablement dans le traîneau du Musher, découverte de la station au rythme des chiens de traîneaux + visite du chenil.
- **Activités annexes** : Piscine, Courses en luge, veillées, baby-foot, ping-pong, jeux de société, animations via l'office du tourisme d'Isola.

Encadrement

L'encadrement sera assuré par une équipe composée d'un(e) directeur(rice), Justine Beaud de l'espace jeunes et des animateurs titulaires du BAFA ou stagiaire.

REGLES DU SEJOUR

Toute vie en collectivité implique le respect de règles communes qui seront énoncées et rappelées tout au long du séjour. Le règlement intérieur sera signé par les jeunes inscrits.

Nous n'oublions pas que les jeunes partent en vacances et que ce sont leurs vacances. Ils pourront proposer des activités, des choses qu'ils auraient envie de faire au moment du séjour. Mis à part les activités spécifiques, rien n'est figé sur le programme de la semaine afin que **les enfants/jeunes soient acteurs de leur séjour**.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Merci de vous munir des documents suivants :

- Dossier administratif à jour composé de la fiche de renseignements, la fiche sanitaire, l'attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours faisant apparaître le nom de l'enfant/jeune.
- Protocole d'accueil Individualisé lors d'allergies ou de spécificités médicales.
- L'autorisation parentale complétée.
- Le règlement intérieur comportant une charte citoyenne signé par le jeune et ses parents.
- Le règlement intégral par chèque(s) bancaire(s), chèques vacances, CESU ou espèces.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive datant de moins de 2 ans (**à transmettre avant le début du séjour**).

Le dossier d'inscription est à retirer au bureau de l'IFAC ou sur notre site internet.

DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : Lundi 28 novembre à partir de 14h jusqu'au Vendredi 16 décembre 2022 inclus.

Seules les 24 premières inscriptions avec un dossier complet accompagnées du règlement seront effectives et prises en compte.

TARIFS

Le tarif du séjour comprend : l'encadrement 24h/24h, les diverses activités, le transport, la pension complète, les remontées mécaniques, le matériel, l'encadrement, le matériel pédagogique et pharmaceutique de premier secours et l'assurance.

NB : La Mairie de Peynier participe à hauteur de 50% du prix du séjour dans le cadre de son partenariat avec la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse pour les enfants de la commune. Le tarif indiqué tient compte de cette participation.

Quotient familial	Montant
JEUNES DE PEYNIER	
< 380€	300 €
381€<QF<1369€	350€
>1370€	410 €
JEUNES HORS COMMUNES	
< 380€	600 €
381€<QF<1369€	700 €
>1370€	820€



Centre d'animations de Peynier

15 Av St Éloi 13790 Peynier

Tel/Fax : 06 13 91 61 28

E-mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr/peynier

